

Lot. La ferme agri-photovoltaïque de Montcuq-en-Quercy-Blanc, un projet écologique ?

L'association « Environnement Juste » demande une réunion publique autour du projet de ferme photovoltaïque de Montcuq dans le Lot, et explique son opposition.

Publié le 14 Sep 20 à 7:32



Site de la future ferme agri-photovoltaïque sur la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc dans le Lot qui fait débat. (©Environnement Juste)

L'association « Environnement Juste » explique les **failles du projet de ferme agri-photovoltaïque** prévu entre St-Félix et Lebreil, **sur la commune de Montcuq en Quercy Blanc dans le Lot**. Cette dernière demande une **réunion publique** pour que ce projet puisse être expliqué aux habitants.

Près de 111 000 panneaux photovoltaïques

Sur un large **plateau du Quercy Blanc**, entre St-Félix et Lebreil (commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc), sur un **terrain de 75 ha clôturé sur 66 ha**, il y a un **projet de ferme agri-photovoltaïque**, sur lequel la municipalité a donné son accord à l'unanimité à deux reprises (la dernière fois, le 25 août, lire l'interview du Maire sur actu.fr/lot), avec **110 998 panneaux**.

L'association « Environnement Juste », présidée par André de Baere, paysagiste d'origine belge ayant fait carrière aux Pays-Bas, avant de s'installer en Quercy en 2000, **pointe les failles du projet qu'il étudie**.

Pour M. de Baere, le paysage du Quercy Blanc bénéficie d'une grande harmonie, avec une architecture homogène qu'il souhaite préserver.

Le premier grief de l'association, qui compte parmi ses membres un diplômé en électricité et un naturaliste, est que **ce projet accapare des terres agricoles et que ces panneaux n'ont rien à voir, avec le paysage du Quercy Blanc**. « Environnement Juste », qui n'est pas contre les énergies renouvelables, soutient l'initiative de l'ADEME d'identifier des bâtiments industriels, des friches industrielles, des sites..., pour installer des panneaux photovoltaïques.

Rendre ces terres productives

Ce projet privé, porté par la société Photosol basée à Paris, a été soutenu par les collectivités, au prétexte qu'il permettrait l'installation d'un jeune agriculteur et d'un apiculteur, avec 300 ruches. Or, pour l'association, il s'agit d'un habillage, pour « vendre le projet ».

Les membres se demandent quel agriculteur souhaiterait s'installer, en un espace avec 11 km de clôtures, entouré par des tours de vidéosurveillance, avec des panneaux de 1 à 3 m de hauteur, espacés de 3m50. De plus, selon

un apiculteur de Ste-Juliette (dans le Tarn-et-Garonne, commune qui a voté contre ce projet), les abeilles risquent de mourir dans cet environnement photovoltaïque. Dans l'étude d'impact, il est indiqué que la Chambre d'Agriculture du Lot a émis deux études pour Photosol, sur ce projet, avant de donner un avis favorable. Afin de bien analyser ce dossier, l'association souhaiterait que ces éléments, ainsi que toutes les études effectuées soient communiqués, ce qu'ils ont demandé à M. le maire de Montcuq-en-Quercy-Blanc Alain Lalabarde.

Photosol mettrait en avant que ce projet réhabiliterait des terres agricoles « vouées à l'abandon ». Or, pour l'association, il serait possible de rendre ces terres productives, avec un système plus respectueux de l'environnement.

Un projet démesuré

Pour l'association, il s'agit d'un projet démesuré, en inadéquation avec la transition écologique, du fait de l'installation de cinq points d'eau, d'un poste source, au coût de sept millions d'euros (financés par la société).

L'association craint que si ce projet voit le jour, il crée un précédent. En effet, il y a un autre projet photovoltaïque, qui fut vendu par le même commercial, à Bouloc (82), où le câble va relier celui du poste source de Montcuq-en-Quercy-Blanc, et un autre à Lauzerte, sur 65 ha. Le risque est de créer un parc photovoltaïque de 350 000 panneaux, sur 180 ha de terres agricoles.

Dans le projet, le diplômé en électricité, membre de l'association, qui a obtenu l'abandon du projet d'éoliennes en Quercy Blanc en 2014-2015, a relevé que Photosol a demandé que la ferme agri-photovoltaïque puisse produire 90 000 volts, contre 64 000 prévus, ce qui nécessiterait un agrandissement.

Demande de réunion publique

L'association « Environnement Juste », qui réclame l'abandon de ce projet « pharaonique », selon leurs termes, souhaiterait une réunion publique, au début de l'enquête publique, en présence de spécialistes et

d'autres associations.

L'association a proposé au maire Alain Lalabarde, d'abord en 2015 et le 21 août 2020, de mettre en place une commission municipale, avec élus, experts, associations, habitants, afin d'établir un plan d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie.

« Environnement Juste », qui combat ce projet de ferme agri-photovoltaïque à Montcuq-en-Quercy-Blanc et déplore l'absence d'éléments portés à la connaissance du public, milite en faveur du respect du paysage quercynois.

Plus d'infos sur www.environnement-juste.org /
asso.environnement.juste@gmail.com

DIDIER QUET

Par : Rédaction Cahors |

Actu Lot

Société

Chevaux mutilés : un cheval retrouvé éventré sur la route à Narbonne, une enquête ouverte

Actu.fr

**Gers. Deux cyclistes,
un père et son fils,...**

Actu.fr